

**Visite du Dr. Salim SFEIR, Président,
Et de la délégation de l'Association des Banques du Liban (ABL)
Paris
9-11 septembre 2020**

**Réunion ABL – Ambassadeur Pierre Duquesne, Ambassadeur chargé de la
coordination du soutien international au Liban**

Date : 10 septembre 2020, 9h00, Paris

PARTICIPANTS

- **ABL** : Président Salim Sfeir, Walid Raphael, Nadim Kassar, Amine Awad, Roger Dagher, Makram Sader
- **Quai D'Orsay** : Pierre Duquesne, Léa Letur
- **GSA** : Anne-Laure Kiechel, Olivier Cuny

INTRODUCTION PAR L'ABL

- L'ABL rappelle le rôle essentiel des banques dans le développement de l'économie du Liban après la guerre civile et les bonnes pratiques du secteur bancaire (lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, transparence, 2 auditeurs dont un international, contrôle de la Commission bancaire en moyenne tous les deux ans...).
- Le plan de sortie de crise est ensuite présenté, y compris les discussions menées avec le gouvernement en juillet sur la macroéconomie, les actifs et les passifs. Un fonds d'actifs pourrait aider (l'ancien Ministre des finances Wazni a parlé de 1,1 Mds de m2 de terrains non utilisés par l'Etat).

POSITION DE P. DUQUESNE

- Situation nouvelle désormais liée à la tragédie du 4 août et à l'implication personnelle d'Emmanuel Macron.
- Comme annoncé par le Président, il y aura une conférence internationale à Paris sur le Liban dans la deuxième quinzaine d'octobre. Besoin d'actions et de réformes à très court terme.
- Feuille de route française : il faut des avancées rapides notamment dans les domaines suivants sur les sujets qui concernent directement ou indirectement le secteur bancaire :
 - Contrôle des capitaux : besoin d'une loi très rapidement ;

Confidential – not to be circulated

- Unification des taux de change : voir s'il faut un *dirty float* ou un *managed float* (changes fixes mais ajustables) ;
- FMI : dans ce contexte, il faudra un cadre de résolution bancaire : cf par ex les circulaires récentes de la BdL sur ce sujet : sont-elles suffisantes ?
- Audit de la BdL : doit commencer tout de suite sinon le Liban va disparaître ;
- Consolidation du système bancaire : 64 banques, c'est trop par rapport à la taille du pays. Même si 10 des 32 groupes bancaires auxquels appartiennent ces 64 banques représentent 85% du secteur bancaire, il faut sans doute que l'ABL ait une vue sur la façon dont doit être menée cette consolidation (sous une forme ad-hoc avec la BdL ou sous une forme plus organisée) ainsi que sur le sujet de la recapitalisation.
- En méthode, P Duquesne conseille de distinguer les sujets de principes et les sujets de curseurs. Si le fait que les déposants ne doivent supporter aucune perte est un sujet de principe pour l'ABL, il sera peut-être difficile de défendre cela jusqu'au bout. Mais c'est un sujet de négociation.
- Sur le sujet de la restructuration, elle doit concerner la dette externe mais aussi sans doute la dette interne. La confiance est partie et il est possible que ce défaut supplémentaire ne pourrait pas aggraver davantage la situation comme ce fut le cas pour la Russie. L'enjeu désormais est de donner l'impression à la communauté internationale que cela avance. Il n'y a pas de solution miracle et il faut trouver une combinaison de solutions sans que personne ne soit dans la pétition de principe.
- Sur une éventuelle actualisation du plan de l'ABL, il estime que les principaux sujets à aborder sont :
 - La trajectoire de déficit public et de dette publique ;
 - L'évolution des dépenses ;
 - L'évolution des recettes ;
 - La politique de change ;
 - Situation de l'économie réelle (*non performing loans*, niveau des créances au secteur privé...) ;
 - Le sujet social.

Confidential – not to be circulated

Réunion ABL – DG Trésor- Bertrand Dumont, Directeur général adjoint du Trésor

Date : 10 septembre 2020, 11h00, Paris

PARTICIPANTS

- **ABL** : Président Salim Sfeir, Walid Raphael, Nadim Kassar, Roger Dagher
- **Trésor** : B Dumont (DG adjoint), Murielle Lacoue Labarthe (Chef du service Affaires bilatérales), Denis Le Fers (Sous-Directeur Relations économiques bilatérales et attractivité), + 4 chefs de bureau et/ou adjoints (Méditerranée et Proche Orient, Club de Paris, Système financier international, Aide publique au développement)
- **GSA** : Olivier Cuny

Echanges de bonne tenue, constructifs des deux côtés et concrets

- Salim Sfeir a rappelé le rôle du secteur libanais dans la reconstruction du pays après la guerre civile de 1975-1990.
 - Les banques doivent faire face au défaut libanais sur sa dette externe.
 - Elles regrettent de ne pas avoir été consultées sur le plan du gouvernement du 30 avril 2020.
- Walid Raphaël rappelle que les banques sont transparentes par essence
 - 2 auditeurs externes dont un international, audit par la Commission bancaire tous les deux mois
- Bertrand Dumont (DG adjoint du Trésor) souligne que :
 - Le Liban mobilise toutes les équipes du Trésor ;
 - Il faut des réformes à court terme et structurelles pour un programme FMI, notamment dans les domaines suivants : compétitivité ; secteurs de l'électricité, des transports, douanes etc. ;
 - Restructuration du secteur financier (dette (Eurobonds, T-Bills) et secteur bancaire du fait de ses liens étroits avec la BdL
 - Besoin d'accord sur les chiffres et de poursuite des discussions pour assainir durablement la situation) ;
 - L'ABL est un acteur indispensable pour le redressement du pays ;
 - Soutien de la France complet et acquis pour son action sur ces sujets lourds et compliqués dans le sens des réformes.
- Walid Raphaël et Nadim Kassar soulignent que le secteur bancaire peut supporter le coût de son exposition à la dette de l'Etat mais ne le peut pas sur la BdL ;
 - Proposition d'un fonds d'actif pour mieux répartir la charge de l'ajustement en mobilisant des actifs de l'Etat non exploités ou sous-exploités ;
 - Les banques sont prêtes à participer aux efforts collectifs de résolution de la crise mais il faut un bon équilibre dans la répartition de ces efforts ;
 - Elles prêtent beaucoup au secteur productif (110% du Pib) ; le principal problème actuel est que les dépôts sont bloqués à la BdL.

Confidential – not to be circulated

- En réponse à une question de Murielle Lacoue-Labarthe sur l'impact de l'explosion du 4 août sur l'activité au Liban, Salim Sfeir et Walid Raphaël soulignent que la partie de Beyrouth touchée est essentiellement résidentielle (classe populaire et classe moyenne).
 - L'impact le plus important est humain, psychologique. Beaucoup pensent à quitter le Liban et les employeurs essaient de les retenir.
 - Messages forts du Président Macron sur ce sujet lors de ses deux déplacements qui ont été très appréciés des Libanais.
- En réponse à d'autres questions, Walid Raphaël et Nadim Kassar ajoutent que :
 - Les banques sont parfois stigmatisées alors que c'est le gouvernement libanais qui a choisi de faire défaut sur sa dette externe le 9 mars dernier
 - Le plan du 30 avril du précédent gouvernement est un plan statique : on efface la dette mais on rompt la confiance avec la Diaspora qui ne réinvestira plus dans le pays.
 - Le secteur bancaire est moins hypertrophique que certains le disent (bilan de 4,5 fois le Pib, 64 banques etc.) : en réalité, il est constitué de 32 groupes bancaires dont les 10 premiers représentent 80% du secteur bancaire ; sa taille s'explique par l'absence de marché financier (equity ou obligataire) au Liban et celle-ci diminue d'ailleurs rapidement (500M USD de dépôts en moins chaque mois depuis le début de la crise).
 - L'ingénierie financière n'a pas été pratiquée par toutes les banques. Le client en a profité (taux élevés) et la petite marge des banques a été obligatoirement et systématiquement investie dans le capital des banques aujourd'hui impacté par le défaut externe du gouvernement libanais.
- Plus que d'assainissement du secteur financier, c'est surtout d'assainissement de son secteur public dont le Liban a besoin.
 - Le fonds d'actif est clé dans le plan de l'ABL et peut utiliser 1,1 mds de m2 de terrains inutilisés par l'Etat et qui ne sont pas stratégiques (chiffre donné par le Ministre Wazni à l'ABL). Un Comité avait été mis en place par l'ancien Premier ministre pour faire l'inventaire des actifs de l'Etat.
 - Il conviendrait que le nouveau gouvernement, lorsqu'il sera formé, relance ce Comité au plus vite.
- Sur le projet de fonds d'actif, le Sous-Directeur Denis Le Fers (Relations économiques bilatérales et attractivité) a indiqué que cela lui semblait une bonne idée, d'ailleurs déjà mise en œuvre dans le passé pour la reconstruction de Beyrouth lorsque Rafiq Hariri était Premier ministre.
 - Il a souligné également que beaucoup dépendra du nouveau gouvernement pour les prochaines étapes et que le FMI comme les bailleurs bilatéraux auront besoin d'être rassurés par les réformes suffisantes du gouvernement dans tous les secteurs (l'ABL a cité comme réformes prioritaires : Electricité du Liban, déchets, frontière, douanes) et une restructuration suffisante de la dette libanaise.

Confidential – not to be circulated

CR réunion ABL- Président du groupe d'amitié France-Liban de l'Assemblée nationale, Loïc Kervran, Député

Date : 10 septembre 2020, 14h00, Paris

PARTICIPANTS

- **ABL** : Président Salim Sfeir, Walid Raphael, Nadim Kassar, Amine Awad, Roger Dagher, Makram Sader
- **Trésor** : Loïc Kervran
- **GSA** : Olivier Cuny

Les mêmes thèmes ont été développés par l'ABL avec Loïc Kervran lors de l'entretien téléphonique avec lui qu'à Bercy et au Quai.

Loïc Kervran a conclu la réunion en remerciant l'ABL pour son soutien aux réformes, et a indiqué que le Liban avait besoin d'un secteur financier efficace, avec des moyens suffisants car il ne s'agit pas de casser le secteur bancaire; très bonne idée de ce fonds d'actifs en gestion; il débrièfera les 70 députés du groupe d'amitié et espère qu'il aura d'autres occasions d'échanger, par ex à Beyrouth, avec la délégation).

CR réunion ABL- Présidente du groupe d'amitié France-Liban du Sénat, Christine Lavarde, Sénatrice

Date : 11 septembre 2020, 9h00, Paris

PARTICIPANTS

- **ABL** : Salim Sfeir, Walid Raphael, Nadim Kassar, Amine Awad, Roger Dagher, Makram Sader
- **Trésor** : Christine Lavarde
- **GSA** : Olivier Cuny

Les mêmes thèmes ont été développés par l'ABL avec Christine Lavarde avec lui qu'à Bercy et au Quai.

Christine Lavarde a conclu la réunion en remerciant l'ABL pour toutes les précisions apportées lors de la réunion.

Confidential – not to be circulated

CR réunion ABL-Quai d'Orsay- Emmanuel Puisais-Jauvin, Directeur de Cabinet adjoint du Ministre des affaires étrangères (11 sept- 11h)*Date : 11 septembre 2020, 11h00, Paris***PARTICIPANTS**

- **ABL** : Président Salim Sfeir, Walid Raphael, Nadim Kassar, Amine Awad, Roger Dagher, Makram Sader
- **Trésor** : Emmanuel Puisais-Jauvin, Directeur de cabinet adjoint du Ministre des affaires étrangères, Samer Melki, Conseiller Afrique du Nord/ Moyen-Orient, Jean-Baptiste Faivre, Directeur adjoint, Direction de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (il était accompagné du chef du bureau compétent), Martin Juillard, Directeur adjoint de la diplomatie économique
- **GSA** : Olivier Cuny

Le Président Sfeir introduit la réunion en remerciant la France pour sa sympathie pour le Liban. La situation économique est difficile. Le gouvernement a choisi de faire défaut sur sa dette externe le 9 mars contre l'avis des banques car la banque centrale disposait à l'époque de 32MdsUSD en cash, 15MdsUSD d'or et 3 à 5 Mds USD d'investissements en actifs étrangers. Le plan de l'ancien Premier ministre Diab du 30 avril avait été réalisé sans consultation de la banque centrale ni de l'ABL, ce qui est très regrettable et contre-productif.

Le secteur bancaire au Liban a joué un rôle important dans la reconstruction du pays après la guerre civile de 1975-1990. Il a également une dimension humaine très importante avec 28000 collaborateurs qui font vivre 100.000 personnes au Liban. Ce secteur voudrait que sa situation soit évaluée à sa propre valeur à la fois au plan financier et au plan humain. Le rôle futur des banques dans l'économie sera en effet essentiel, comme il l'a été dans le passé. Le nouveau Liban a besoin d'un tissu économique fort pour que les jeunes Libanais puissent rester au Liban et que les banques puissent aider à recréer un Liban moderne. La France représente pour beaucoup de Libanais une seconde patrie.

Walid Raphaël remercie aussi la France et le Président de la République pour leur intérêt pour le Liban et les deux visites présidentielles récentes. Il rappelle, en réponse à certains propos entendus sur le besoin de transparence du secteur financier, que les banques sont transparentes par essence (2 auditeurs externes dont un international, audit par la Commission bancaire tous les deux mois, application des meilleures pratiques en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, FATCA etc...). Les banques n'ont donc pas de problème si des audits supplémentaires sont menés car sans transparence, elles ne peuvent pas exister ni en interne, ni au plan international pour accompagner les projets des Libanais dans les grandes régions du monde. Il ajoute que le plan Diab du 30 avril n'a pas de vision économique. Il s'agit d'un plan comptable qui efface la dette de l'Etat, l'équité des banques et les dépôts des déposants. S'il était appliqué, certes la dette du Liban redeviendrait soutenable mais comment l'économie répartira-t-

Confidential – not to be circulated

elle ? Qui financera la relance ? Besoin d'un plan plus équilibré – comme celui présenté par l'ABL le 20 mai 2020- et besoin de visibilité grâce à des réformes du secteur public.

Walid Raphaël et Nadim Kassar soulignent également que le secteur bancaire peut supporter le coût de son exposition à la dette de l'Etat mais ne le peut pas sur l'exposition de la BdL à la dette souveraine ; les banques sont prêtes à participer aux efforts collectifs de résolution de la crise mais il faut un bon équilibre dans la répartition de ces efforts ; elles prêtent beaucoup au secteur productif (110% du Pib) ; le principal problème actuel est que les dépôts sont bloqués à la BdL.

Walid Raphaël et Nadim Kassar ajoutent que :

- les banques sont parfois stigmatisées alors que c'est le gouvernement libanais qui a choisi de faire défaut sur sa dette externe le 9 mars dernier.
- Le plan du 30 avril du précédent gouvernement est un plan statique : on efface la dette mais on rompt la confiance avec la Diaspora qui ne réinvestira plus dans le pays.
- Le secteur bancaire est moins hypertrophique que certains le disent (bilan de 4,5 fois le Pib, 64 banques etc.) : en réalité, il est constitué de 32 groupes bancaires dont les 10 premiers représentent 80% du secteur bancaire ; sa taille s'explique par l'absence de marché financier (equity ou obligataire) au Liban et celle-ci diminue d'ailleurs rapidement (500M USD de dépôts en moins chaque mois depuis le début de la crise).
- L'ingénierie financière n'a pas été pratiquée par toutes les banques. Le client en a profité (taux élevés) et la petite marge des banques a été obligatoirement et systématiquement investie dans le capital des banques aujourd'hui impacté par le défaut externe du gouvernement libanais.
- Plus que d'assainissement du secteur financier, c'est surtout d'assainissement de son secteur public dont le Liban a besoin.
- Le fonds d'actif est clé dans le plan de l'ABL et peut utiliser 1,1 mds de m2 de terrains inutilisés par l'Etat et qui ne sont pas stratégiques (chiffre donné par le Ministre Wazni à l'ABL). Un Comité avait été mis en place par l'ancien Premier ministre pour faire l'inventaire des actifs de l'Etat. Il conviendrait que le nouveau gouvernement, lorsqu'il sera formé, relance ce Comité au plus vite.
- Beaucoup de Libanais pensent à quitter le Liban et les employeurs essaient de les retenir. Messages forts du Président Macron sur ce sujet lors de ses deux déplacements qui ont été très appréciés des Libanais.

Emmanuel Puisais-Jauvin, Directeur de cabinet adjoint du Ministre des affaires étrangères, et Jean-Baptiste Faivre, Directeur adjoint, Direction de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, soulignent que :

- Le Liban mobilise toutes les équipes du Quai et le Ministre Jean-Yves Le Drian s'est rendu sur place fin juillet avant la tragédie du 4 août;

Confidential – not to be circulated

- Il faut des réformes à court terme et structurelles pour un programme FMI, notamment dans les domaines suivants : compétitivité ; secteurs de l'électricité, des transports, douanes etc. ; restructuration du secteur financier (dette (Eurobonds, T-Bills) et secteur bancaire du fait de ses liens étroits avec la BdL-> besoin d'accord sur les chiffres et de poursuite des discussions pour assainir durablement la situation) ;
- La France est très engagée, pour et avec le Liban. Néanmoins, elle ne peut faire les réformes à la place du Liban qui est un pays souverain. Les liens d'affection sont là. Mais chacun doit être son rôle.
- Le lancement de l'audit de la BdL est un signe encourageant.
- La restructuration de la dette doit concerner à la fois la dette en USD et en LBP car il faut s'atteler à la résolution durable de la crise des finances publiques qui est profonde ;
- Le secteur bancaire est un acteur indispensable pour le redressement du pays ; soutien de la France complet et acquis pour son action dans le sens des réformes et du soutien à l'activité du pays ; pas de diabolisation du secteur bancaire ; il faut un secteur bancaire qui fonctionne ;
- La France entend jouer un rôle d'accompagnateur, de facilitateur, mais n'ira pas au-delà ;
- La contribution des banques à la résolution de la crise (bail out et/ ou bail in par exemple) doit faire partie d'un ensemble de mesures acceptables politiquement et socialement.

Walid Raphaël précise que la situation est différente de celle de la crise en Europe en 2008. Pas besoin de bail-out des banques car elles sont saines. Les banques veulent seulement être remboursées par l'Etat de ce qu'il leur doit (mesures d'étalement possibles etc..). Un bail in serait également contreproductif car un capital ramené à zéro conduirait à la nomination de nouveaux dirigeants de banques, avec des nominations politiques dont on connaît les risques. Nadim Kassar ajoute que la banque centrale doit être recapitalisée par l'Etat et que pour le reste, les banques prendront leurs responsabilités.

En réponse à une question sur les circulaires récentes de la BdL, Walid Raphaël et Nadim Kassar indiquent que si des augmentations de capital ont lieu (+20% aux termes de cette circulaire 154 de la BdL) , elles ne doivent pas risquer d'être effacées par un plan gouvernemental. Par ailleurs, les banques invitent les déposants à rapatrier 15% de leurs avoirs qui ont quitté le Liban dans une période récente. L'ABL a posé des questions juridiques de légalité de cette circulaire car le blanchiment, notamment, ne peut pas être invoqué dans ce contexte pour rendre cette « invitation » obligatoire. Makram Sader ajoute que les montants à attendre de ces mesures de rapatriement de fonds sont donc sans doute plus limités que ce qui est attendu.

En conclusion de la réunion, le rôle important de la diaspora libanaise est évoqué.